



Les prisons sans barreaux

Résumé

Cet article décrit les prisons sans barreaux que se construisent les êtres humains en réaction à ce qu'ils ont vécu, ont subi ou croient avoir subi.

Ces prisons insidieuses minent leur rapport aux autres et à la connaissance objective de la société.

D'hier à aujourd'hui, l'auteur invite à se libérer de ces prisons qui étouffent et rendent aveugles.

Il y a près de 40 ans, dans le cadre de mon travail professionnel, j'ai cherché à conscientiser les personnes à elles-mêmes afin qu'elles s'intéressent au plein développement de leur potentiel, qu'elles aient la volonté de s'améliorer, de se corriger pour ainsi se libérer de la prison dans laquelle elles s'enfermaient en pleurant sur leur sort et en reprochant aux autres les injustices qu'elles croyaient avoir subies. Le discours de l'époque voulait qu'on attribue la cause de tous les maux aux parents, à l'église et aux normes sociales. On rejetait alors la faute sur les structures existantes depuis plusieurs générations sans jamais considérer la part de responsabilité de chacun.

Cette conception a imprégné les divers systèmes d'intervention auprès des jeunes, mettant l'accent sur une

*Moncef Guitouni, chercheur, auteur et formateur est l'un des pionniers dans les domaines de la prévention et de l'intelligence émotionnelle. Il reconnaît l'identité comme l'un des éléments importants pour réussir dans un monde sans frontières.

recherche de justification des comportements. On a voulu comprendre la révolte des jeunes face aux diktats d'une société injuste, autoritaire ou même seigneuriale. Cependant, cette forme d'analyse des problèmes sociaux, consistant à identifier les torts d'un système, a eu pour effet de créer une fermeture de l'intelligence de l'individu de même qu'une diminution de sa capacité à comprendre ou à entrevoir toutes les options qui s'offrent à lui. Ainsi, ce dernier ne voit plus ce qu'il peut faire par lui-même pour améliorer son sort et sortir de sa prison parce qu'il est fixé sur ce que les autres doivent, eux, faire pour s'améliorer ou se corriger. Cette attitude peut aller jusqu'à exiger des autres qu'ils s'excusent des torts qu'ils lui auraient peut-être causés au cours de sa vie. Pourtant, il est impératif que ceux qui subissent ou croient subir des injustices tournent la page pour aller au-delà de ce qu'ils ont vécu et ainsi développer une identité personnelle plutôt que de continuellement ressasser un passé toujours présent.

Il ne s'agit pas ici d'adopter une approche moralisatrice visant à reprocher à qui que ce soit de s'apitoyer sur son sort, mais plutôt un processus d'évolution ayant

pour but de mieux utiliser les énergies perdues à vouloir se venger du passé afin d'obtenir une satisfaction dans le présent. C'est ce sentiment de vengeance, à la suite d'une souffrance vécue, une vengeance contre celui ou celle qui a fait souffrir, qui nous emprisonne, nous empêche de nous libérer et de nous sortir de cette prison sans barreaux. Lorsqu'une personne est animée par le désir de vengeance, elle cherche satisfaction. La personne s'estime en droit d'exiger une réparation accompagnée des gestes appropriés. L'intensité de ces exigences et des sentiments qui les justifient entraîne une difficulté à réfléchir, à se libérer et à entrevoir ce que peut signifier une attitude empreinte de noblesse et de magnanimité. L'être vengeur reste continuellement enfermé dans cet engrenage parce que tous ses désirs et tous ses espoirs sont reliés à ce règlement de compte.

Le sentiment de vengeance nous emprisonne.



Dans les années 70, plusieurs personnes ont reproché à leur père ou à leur mère d'avoir commis des erreurs comme

de leur avoir préféré un frère ou une sœur, de les avoir humiliés ou de les avoir privés de quelque chose. On a reproché aux parents chacun de leurs gestes comme si ces actions avaient été faites intentionnellement ou que ces derniers avaient délibérément cherché à leur nuire. Par ailleurs, il semble que tout le monde soit tombé dans le piège d'analyser ces comportements pour y trouver des explications aux injustices subies et ce, en encourageant les jeunes à s'affirmer. On a alors confondu règlement de compte et affirmation de soi. Pourtant, dans le cadre de mon travail, j'ai souvent remarqué que ces parents n'étaient même pas au courant de ce sentiment douloureux vécu par leur jeune. Cette ignorance de leur part a laissé croire à une apparente indifférence, laquelle a été interprétée par le jeune comme étant volontaire ou méchante, rendant son sentiment de vengeance d'autant plus justifié.

Lorsque j'ai traité ce même thème lors d'une conférence en 1977, cela m'apparaissait très sérieux parce qu'on ne peut arriver à avoir de bonnes relations avec les autres tant qu'on est prisonnier de ce sentiment de vengeance. Cette recherche d'une satisfaction venge-

resse, en réponse aux injustices subies, a nui non seulement à l'établissement de relations interpersonnelles saines, mais aussi au développement d'une solidarité collective ayant un profond sens humain.

Dans les années 1980, j'ai constaté une forme de méfiance par rapport au passé.



Malheureusement, il y a plus. On ne peut comprendre le désir de vengeance sans mentionner la rancune. Une personne qui subit des injustices et ne reçoit pas satisfaction à sa vengeance, développe en parallèle de ce désir, un sentiment de rancune. Être rancunier signifie garder une information négative de ce que l'autre a fait et ce, tant aux niveaux émotionnel que rationnel. Dès lors, il devient très difficile de faire confiance à quiconque, car s'amorce dans la vie de tous les jours, une quête qui consiste à rechercher la compagnie de gens qui partagent la même rancune que soi. Il s'ensuit le développement d'une solidarité plutôt négative puisque cette forme d'appartenance repose sur une frustration

émotionnelle commune justifiant de conserver la même rancune sans la remettre en question, sans s'en libérer et en se persuadant d'être dans son droit de réclamer des excuses, voire d'exiger des autres qu'ils se corrigent et s'améliorent.

Les décennies suivantes

Dans les années 1980, j'ai constaté un comportement particulier chez les jeunes et chez les adultes, à savoir une forme de méfiance par rapport au passé, créant une rupture avec leurs origines, leur appartenance et leur histoire. Cette rupture a laissé croire qu'il serait possible d'inventer une nouvelle vie libérée du comportement des générations précédentes qui les avaient orientés vers une vie contraire au sens de la liberté et du droit individuel d'avoir une vie à son goût.

La société en est venue à refuser d'assumer un rôle de guide pour orienter les jeunes, surtout les enfants, prétextant qu'il leur appartenait de découvrir leur vie, d'apprendre à vivre par eux-mêmes et de comprendre ce qu'est la vie. Des adultes, animés par un désir de vengeance et une rancune liés à un passé toujours présent, ont établi de nouvelles règles dans l'éducation et dans l'intervention auprès des jeunes.

Règles par lesquelles ils les rendent presque totalement responsables de leurs actes craignant de commettre les erreurs qu'ils ont eux-mêmes reprochées à leurs parents. Au nom de la liberté, du droit de la personne et surtout au nom du droit de l'enfant à avoir sa propre vie, la société s'est retrouvée enfermée dans une approche qui ressemble au laisser-aller.

Ce refus d'intervenir en tant que parents et cette crainte de répéter les erreurs de leurs propres parents sèment le doute dans leur capacité à éduquer leurs enfants, car ils ne se jugent pas entièrement qualifiés. Cette recherche de perfection cache surtout la peur de subir les reproches de leurs enfants comme ils ont eux-mêmes faits à leurs propres parents. Voilà une nouvelle « prison sans barreaux ». Celle-ci a mené au transfert de la responsabilité éducative des jeunes à la télévision, à la rue ou à d'autres inconnus.

La psychologie et le droit deviennent de connivence quand les criminels sont absous et les victimes oubliées.



Nous avons vu émerger une génération d'enfants laissés à eux-mêmes, la clé au cou, des enfants dont les soirées se passent avec leur Nintendo ou la vidéo et ce, en l'absence des éducateurs parentaux. En créant « les droits de l'enfant », l'État a ainsi neutralisé l'autorité parentale remplacée par le droit de l'enfant de dénoncer ses parents à la protection de la jeunesse sous prétexte d'autorité excessive. Ce type de droit a favorisé chez les jeunes, le développement d'un sentiment de liberté, mais d'une liberté irresponsable.

En 1984, j'ai dirigé une enquête portant sur la violence et les jeunes (Guitouni, 1984). Les résultats ont permis d'identifier une variable toute particulière, à savoir celle d'une violence sans sentiment de culpabilité.

Autrement dit, les jeunes commettaient des actes violents sans avoir peur et sans se sentir coupables. La violence était devenue normale. Mais que peut-on attendre d'un enfant qui n'est pas conscient de ses responsabilités, qui n'est pas éduqué à connaître ses droits et ceux des autres, d'un jeune confié par ses parents à la télévision et aux jeux vidéo, sinon qu'il s'identifie à tous ces films et à toute la violence qui se passe dans la société.

À la même époque, dans la société, on a cherché à justifier certains criminels en examinant le passé psychologique des agresseurs, mais on a négligé de considérer ce qu'avaient subi les victimes. Plutôt que de punir l'agresseur, cette approche curative pour l'aider et pour prévenir d'éventuelles réci-

dives a eu pour effet de normaliser en quelque sorte la perception des comportements déviants. La personne agressée a ainsi été oubliée pour ne pas dire complètement laissée pour compte. Tout cet état de fait envoie des messages clairs sur les valeurs et la tolérance qui prévalent dans la société. Dans ma pratique professionnelle, j'ai rencontré plusieurs jeunes devenus frustrés parce qu'ils devaient subir des injustices soi-disant justifiées par la pénible histoire psychosociale de quelqu'un d'autre. Ironiquement, la pitié, peut-on dire, exige qu'on ne critique pas un malheureux être humain qui a tant subi. Cependant, cette dynamique établie dans le domaine des valeurs impose une forme de vérité incontestable qui contribue à maintenir un processus d'injustice. La psychologie et le droit deviennent pour ainsi dire de connivence quand les criminels sont absous et les victimes oubliées, parfois systématiquement dénigrées. Cette conception dénature le sens réel des valeurs.

Les décennies 1980-90 ont été celles de la justification à tout vent, que ce soit par rapport à la déviance des jeunes ou à la criminalité des adultes. Bien que l'on puisse trouver des explica-



tions reliées à l'injustice subie ou au manque de respect encouru, il n'en demeure pas moins que ni les jeunes, ni les adultes ont le droit de répéter ces mêmes gestes et de faire souffrir ou d'imposer l'injustice autour d'eux.

Vers le XXI^e siècle : de nouvelles prisons

Jusqu'aux années 2000, les normes sociales et juridiques ont évolué dans le sens d'une protection du plus grand nombre contre les comportements déviants de quelques-uns. Les institutions, comme les centres de protection de la jeunesse, ont également emboîté le pas en implantant des mécanismes qui ont touché plusieurs personnes. Combien de jeunes ont été privés de leurs parents parce que ceux-ci avaient commis des fautes, somme toute, réparables? Des experts ont surestimé la gravité du comportement de ces parents parce qu'ils étaient eux-mêmes biaisés par leur sentiment de vengeance et de rancune envers leur propre éducation.

Rappelons que dans le passé, la société s'était engagée dans un processus d'accusation et de culpabilisation des générations précédentes résultant en une rupture d'avec le passé. Je dirais même une rupture d'avec

l'enracinement vis-à-vis des autres. Les parents de l'époque se sont retirés de la responsabilité sociale, ils se sont aussi retirés de leurs responsabilités vis-à-vis des jeunes. Au Québec, la révolution tranquille n'a pas eu que des résultats bénéfiques. Comme toute révolution, elle a provoqué de multiples dommages collatéraux.

Les filles ont adopté le comportement agressif de leurs mères, les garçons ont copié le comportement effacé de leurs pères.

En fait, le mouvement de réaction face au passé a favorisé d'une part, le développement de structures et d'autre part, des formes de vie et d'orientations psychosociales qui ont eu des effets pervers, parce que fondés sur une vengeance et une rancune d'un passé toujours présent. Ces structures ont porté aux excès. En éducation, en droit ou dans les relations interpersonnelles, nous avons adopté des positions extrêmes. L'individualisme contemporain et la recherche de satisfactions égoïstes ont prévalu au dé-

triment du sens des responsabilités, de l'engagement, de l'éducation et du droit de la collectivité.

Dans ce contexte, nous avons vu émerger un féminisme un peu sévère, je dirais même agressif. Ce féminisme a amené un retrait des hommes à s'assumer en tant qu'homme et ce, pour ne pas être accusé comme leurs pères l'avaient été. Par ailleurs, ce contexte conflictuel a imprégné les relations entre garçons et filles. Celles-ci ont adopté le comportement agressif de leurs mères tandis que les garçons ont copié le comportement effacé de leurs pères au point de s'éloigner de plus en plus des filles qu'ils jugeaient beaucoup trop agressives. Il est évident que les filles ont le droit d'être égales aux garçons, mais venger ce que leurs mères ont subi ou croient avoir subi est autre chose.

Plus récemment, nous observons une tendance différente alors que beaucoup de jeunes filles commencent à s'éloigner du féminisme de leur mère. Ce recul pourrait s'avérer une erreur, s'il remettait en question les droits de la femme si durement acquis. Mais il pourrait aussi être porteur d'espoir, s'il favorisait une amélioration des relations entre les hommes

et les femmes en mettant au rancart la vengeance ou l'agressivité envers les hommes.

D'autre part, le garçon doit se libérer de la peur de ressembler à son père, de cette image du père agressif, autoritaire, injuste et violent. Au Québec, comme ailleurs du reste, il y a des hommes violents, mais ce ne sont pas tous les hommes qui le sont. Il est vrai de dire que certains hommes ont fait beaucoup d'erreurs, mais là encore on ne doit pas généraliser pour l'ensemble des hommes. En fait, au Québec, la majorité des hommes ont des relations affectives vraies, même si elles ne sont pas ouvertement déclarées, car être sentimental est encore perçu, chez eux, comme une faiblesse.

Qu'est-ce qu'une prison sans barreaux? C'est celle dans laquelle on s'enferme quand on croit avoir raison et qu'on ne laisse pas l'intelligence analyser et comprendre le pourquoi de nos actes. Ce début du XXI^e siècle est porteur d'espoir quand on observe l'émergence et le développement de la connaissance de l'intelligence émotionnelle. Bien que cette connaissance commence à se diffuser, elle doit encore être mieux connue et inté-

grée afin de devenir une base d'amélioration des comportements et d'éducation des générations à venir.

Aujourd'hui, plusieurs personnes s'enferment dans un nouveau type de comportement caractérisé par le manque de confiance en l'autre. Il ne s'agit pas d'insécurité affective ou relationnelle, mais d'une nouvelle forme d'insécurité, celle de se faire bernier, celle d'être exploité par l'autre, celle de faire confiance à des escrocs.

Voilà où peut conduire la croyance aveugle aux droits de la personne, la perte du sens des responsabilités et le droit d'agir sans tenir compte des conséquences. Exploiter la naïveté et l'ignorance des gens devient monnaie courante. Il y a tellement de jeux et d'enjeux dans le fonctionnement juridique, économique et social qu'il faut compter sur l'aide de conseillers pour s'y retrouver. Plus on avance dans ces dédales techniques et administratifs, plus on découvre qu'il y a escroquerie à plus d'un endroit.

Enfin, dans le monde actuel, la prison la plus dangereuse qui se profile à l'horizon consiste en la source d'information que constituent

les médias sociaux. Il s'agit d'une prison insidieuse, de plus en plus englobante parce que presque tous les médias dont la radio et la télévision s'y alimentent. Ils sont en passe de devenir la source unique de toute l'information publique alors que les informations qui s'y trouvent proviennent d'origines inconnues. Comment pourrions-nous évaluer leur qualité? Comment notre intelligence des choses de ce monde s'en trouvera-t-elle affectée? ■

Référence

Guitouni, M. (1984), (Dir.). *Rapport sur les jeunes et la violence. Résultats d'une enquête*. Montréal : SROH.